



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 5 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une conjoncture économique bien orientée

Le comité départemental du financement de l'économie (CDFE) de l'Essonne s'est réuni le 2 octobre sous la présidence de Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne.

Sur les six derniers mois, **les chefs d'entreprise essonniens constatent une conjoncture économique favorable**, au diapason de la conjoncture économique partagée au niveau national, avec un indice du climat des affaires bien orienté sur le dernier semestre, tous secteurs confondus (données INSEE). Le baromètre des activités économiques de la CCI et de la CMA de l'Essonne indique que les chefs d'entreprise essonniens prévoient une poursuite des tendances favorables passées pour les six prochains mois. En effet, près d'un sur quatre envisage une hausse des indicateurs étudiés.

Les derniers chiffres de la direction départementale des finances publiques confirment cette tendance favorable observée précédemment. À la fin du 2e trimestre 2018, le chiffre d'affaires brut déclaré (soit 55,18Mds€) par l'ensemble des entreprises essonniennes est en hausse de 9,51% par rapport à celui constaté au 30 juin 2017. Cette augmentation trouve son origine dans les résultats des PME dont le chiffre d'affaires progresse de 1,62%, mais surtout dans celui des grandes entreprises, qui constituent 59% du tissu économique du département (+15,78%).

Au 30 juin 2018, les exportations des entreprises de l'Essonne sont en forte progression (+83,06% au cumul). Cette situation trouve son origine dans les grandes entreprises de l'Essonne dont les exportations ont plus que doublé (+133,3% au 30-06-2018). S'agissant de l'investissement après une reprise constatée en 2017, l'investissement global pour l'ensemble des entreprises évolue de manière contrastée : retrait pour les grandes entreprises DGE (-7,88%) alors que le niveau en matière d'investissement des PME est en légère augmentation (+1,72%).

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne

Ce dynamisme se confirme dans l'évolution des recettes fiscales. Au 31 juillet 2018, le cumul des principales recettes fiscales de l'État (TVA, IS, droits d'enregistrement) est en hausse de 1,99% par rapport à la même période de l'année 2017. Les recettes de TVA sont à la hausse en 2018 (+1,99% à la fin du mois de juillet 2018 par rapport à 2017). S'agissant de l'IS, les recettes continuent leur progression par rapport à 2017 (+5,05%). Cette évolution positive se constate également s'agissant des remboursements de crédits d'impôts progressent par rapport à la même période de 2017 (+ 19,62%). Ils proviennent, pour l'essentiel, des crédits d'impôts compétitivité emploi (CICE : 69,15M€) et des crédits d'impôts recherche (CIR¹ : 57,80 M€).

S'agissant des recettes fiscales liées à la conjoncture du marché immobilier (droits de mutation à titre onéreux - DMTO), le résultat observé au 30 juin 2018 montre un niveau d'encaissement en baisse par rapport à celui de 2017 (-3,99%). Cette baisse est quasi-exclusivement due à la taxe départementale de publicité foncière (mutations immobilières sur immeubles non neufs), qui représente l'essentiel des encaissements et qui traduit la tendance du marché (volume et montant des transactions) dans l'immobilier « ancien ». En constante augmentation depuis 2015, ce secteur est en retrait par rapport à la même période de N-1 (-4%).

La situation de l'emploi également favorable

Le volume d'emploi continue de progresser. En 2018, le volume mensuel en intérim s'élève à plus 15 000 équivalents temps plein (EQTP), soit une progression annuelle de 13 % depuis deux ans et un volume jamais atteint depuis au moins 12 ans. Les déclarations préalables à l'embauche progressent de 0,5 % au total et de + 1,7 % pour les seuls recrutements en CDI et CDD de plus de six mois entre les premiers trimestres 2017 et 2018.

Le recours à l'activité partielle enregistre une baisse significative (- 69 % entre les deuxièmes trimestres 2018 et 2017, après - 51 % entre les deuxièmes trimestres 2017 et 2016) même si le rythme de cette diminution marque un ralentissement à partir du deuxième trimestre 2018.

Enfin, **le dispositif de médiation du crédit**, lancé en novembre 2008, **continue de faire la preuve de son utilité.**

En Essonne, au 1^{er} août 2018, 152 millions d'euros d'encours de crédit ont été traités en médiation, correspondant à 603 dossiers. Le taux d'acceptation des dossiers déposés auprès de la Médiation départementale du crédit est de 81 %. 58 % des dossiers ressortent en médiation réussie.

Depuis son lancement, en novembre 2008, le dispositif de médiation a contribué à conforter 302 sociétés dans leur activité et préserver 4 809 emplois.

95 % des entreprises en médiation sont des TPE ou des PME de moins de 50 salariés. La répartition par secteurs d'activité est la suivante : services (44 %) ; commerce (25 %) ; industrie (12 %) et BTP (19 %).

¹crédits d'impôt recherche (CIR)